

J'INTÈGRE
LES MÉTIERS DU SOCIAL

TOUT-EN-UN

DECESF

DIPLÔME D'ÉTAT DE CONSEILLER
EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

Tout-en-un

Daniela Levy
Charlotte Rousseau

DUNOD

Maquette intérieure : Caroline Joubert © Atelier du livre

Mise en page : Belle Page

© Dunod, 2024

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN : 978-2-10-087513-9

Des autrices spécialistes

Daniela Levy

Diplômée en sciences sociales et sciences politiques, elle s'est spécialisée dans les enjeux liés à l'égalité, à la lutte contre les discriminations et aux démarches qualifiées dans le travail social, au travers de ses fonctions de coordinatrice d'actions humanitaires à l'international, puis de projets sociaux en France. Elle intervient dans le cadre de la formation continue, de la formation initiale et de l'accompagnement VAE, auprès de travailleurs sociaux en poste ou en formation. Elle est également sollicitée dans le cadre de missions d'évaluation, d'accompagnement de projets et de conférences. Elle intervient avec une pédagogie active et une démarche opérationnelle. Elle est enfin engagée dans les conseils d'administration de plusieurs associations qui agissent en faveur de l'égalité femmes-hommes.

Charlotte Rousseau

Formatrice depuis 2012, elle intervient dans les écoles de formation des travailleurs sociaux. Elle a créé en 2014 Form&Sens-Consult, dispense des formations continues et anime des groupes d'analyse de la pratique professionnelle auprès des professionnels des champs éducatif, sanitaire et social. Elle est spécialisée dans l'analyse des modes d'accompagnement des personnes, les processus de professionnalisation, l'analyse systémique des organisations et la conduite du changement. Elle est également accompagnatrice VAE.

Sommaire

Présentation

Le métier de CESF et la formation

Partie 1

DF1 – Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne

Sous-partie 1

Le métier du travail social et de l'intervention sociale

- | | |
|---|----|
| 1. L'histoire des métiers du travail social
et de l'intervention sociale | 11 |
| 2. L'éthique et la déontologie | 15 |

Sous-partie 2

Le développement de la personne

- | | |
|---|----|
| 3. La construction identitaire | 20 |
| 4. Le développement de l'enfant et de l'adulte | 21 |
| 5. Les besoins de la personne | 25 |
| 6. La socialisation et les représentations sociales | 28 |
| 7. La notion de genre | 31 |
| 8. La citoyenneté et la participation | 34 |
| 9. Les troubles du spectre autistique | 38 |

Sous-partie 3

La société

- | | |
|---|----|
| 10. L'interculturalité | 43 |
| 11. Les processus d'exclusion et la lutte contre
l'exclusion sociale | 48 |

12. L'insertion, l'intégration et l'inclusion sociale	53
13. Les violences faites aux femmes	56
14. Les violences faites aux enfants	63

Sous-partie 4 L'expertise sociale dans la vie quotidienne

15. La pauvreté, la précarité et l'accès aux droits	69
16. L'accès au logement et le rapport à l'habiter	73
17. La société de consommation et le rapport à l'argent	76
18. La santé, les maladies à retentissement social et l'accès aux soins	79
19. La personne en situation de handicap	82

Sous-partie 5 La méthodologie de l'intervention sociale

20. La méthodologie de projet	88
21. Le projet personnalisé	94
22. La démarche et les techniques d'investigation	97
23. L'apprentissage et la formation	99

Partie 2

DF2 – Intervention sociale

Sous-partie 1 La personne dans le projet social

1. La personne : son parcours, sa trajectoire, sa vie	107
2. La bientraitance et la maltraitance	112

Sous-partie 2

Le collectif

3. Les dynamiques de groupe et l'influence sociale	120
4. Régulation et médiation	125
5. Les méthodes et techniques d'animation de groupes	128

Sous-partie 3

Accueil et accompagnement

6. L'accueil, la relation d'aide et l'accompagnement de la personne	132
7. Méthodologie de l'observation	136
8. L'écoute et les techniques d'entretien	138

Sous-partie 4

Méthodologie de l'intervention professionnelle

9. L'accompagnement éducatif budgétaire	144
---	-----

Partie 3

DF3 –Communication professionnelle

Sous-partie 1

La stratégie de communication en travail social

1. Définition et enjeux des stratégies de communication	149
2. La communication verbale, paraverbale et non verbale	153
3. La communication professionnelle, formelle et informelle	156
4. La communication interne et externe	158
5. Les écrits professionnels	159

Sous-partie 2

La communication institutionnelle et interinstitutionnelle

- | | |
|---|-----|
| 6. La représentation du service et de l'établissement :
la dynamique des organisations | 162 |
| 7. Le travail en équipe : la gestion des conflits
et de la violence | 166 |
| 8. L'animation des réunions | 170 |

Sous-partie 3

Le numérique

- | | |
|---|-----|
| 9. Les usages et pratiques du numérique en travail social | 175 |
|---|-----|

Sous-partie 4

Méthodologie de l'intervention professionnelle

- | | |
|---|-----|
| 10. Les méthodes, outils et supports dans une stratégie
de communication : les écrits professionnels | 178 |
|---|-----|

Partie 4

DF4 – Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Sous-partie 1

Les politiques sociales, organisation et mise en œuvre

- | | |
|---|-----|
| 1. L'organisation administrative et politique de la France | 183 |
| 2. Le partage des compétences : déconcentration
et décentralisation | 186 |
| 3. Articulation entre les acteurs des politiques sociales
et médico-sociales | 191 |
| 4. La protection sociale et l'organisation
du système de santé | 197 |
| 5. Le droit de la santé | 204 |
| 6. La justice, les juridictions et le droit civil/pénal | 208 |

7. Le droit de l'action sociale et des familles	213
8. Les politiques familiales	217
9. La protection de l'enfance	222
10. Le droit des étrangers	230
11. Les perspectives européennes et internationales des politiques sociales	235

Sous-partie 2 Territoire et engagement social, environnemental et solidaire

12. La politique de la ville	239
13. L'économie sociale et solidaire	242
14. L'éducation populaire	246
15. Le développement social	249

Sous-partie 3 Partenariat et réseau

16. Les définitions de partenariat, réseau et coordination	252
--	-----

Sous-partie 4 Travail d'équipe

17. Le travail en équipe	256
18. Le droit du travail	258

Partie 5

Méthodologie de la recherche et aide à la rédaction du mémoire

1. Les objectifs du mémoire, cadre réglementaire	264
2. Comprendre la démarche de problématisation	266
3. La structuration du mémoire	269
4. La méthodologie de la recherche documentaire	275

5. La méthodologie de l'enquête	280
6. Les conseils pour organiser son temps, proposition de planning	286

Partie 6

Préparation aux oraux

1. Connaître les principes généraux et le déroulé des soutenances orales	288
2. Communiquer efficacement à l'oral	295
3. Gérer son trac et son stress	299



Présentation

**Le métier
de CESF et
la formation**

1 Le métier de conseiller en économie sociale et familiale

Les CESF sont des acteurs clés du travail social. Ils ont une expertise spécifique dans les domaines de la vie quotidienne. Dans un contexte de mutation sociale exposant les personnes à des problématiques plurielles et multidimensionnelles, les CESF interviennent spécifiquement auprès des publics touchés par la précarité, dans le but d'apporter un soutien concernant :

- les problématiques de logement ;
- les difficultés budgétaires et le surendettement ;
- les problématiques liées au vieillissement et à la dépendance ;
- le handicap ;
- les difficultés intrafamiliales et la protection de l'enfance ;
- le chômage et l'accès à la formation.

L'accompagnement proposé par les CESF vise l'autonomie des personnes. En effet, l'approche éducative tend à favoriser le développement des compétences des personnes dans le but de leur permettre d'accéder à leurs droits. La recherche de la participation des bénéficiaires est au cœur des enjeux de l'accompagnement.

L'action des CESF se veut préventive et curative : ils élaborent et mettent en œuvre un ensemble d'actions de conseil, d'information, d'animation et de formation auprès des personnes ou des groupes.

2 La formation de conseiller en économie sociale et familiale

a. Conditions d'accès à la formation

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- a) être titulaire du brevet de technicien supérieur économie sociale familiale ;
- b) bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation.

b. Organisation générale de la formation

Le diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale est articulé avec le brevet de technicien supérieur spécialité économie sociale familiale. Pour les titulaires du brevet de technicien supérieur économie sociale familiale, la formation comporte 540 heures d'enseignement théorique et 560 heures (16 semaines) de formation pratique.

Enseignement théorique : 540 heures réparties en 4 domaines de compétences

- DC1 - Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne - 140 h
- DC2 - Intervention sociale - 250 h
- DC3 - Communication professionnelle - 60 h (dont 20 h de langues vivantes étrangères)
- DC4 - Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles - 90 h

3 Le référentiel de fonctions, de compétences et de formation

Le référentiel de fonctions, de compétences et de formation est défini par l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale et Familiale.

a. Le référentiel de fonctions

Le référentiel de fonctions des CESF décrit les activités réalisées par les CESF. Ces activités s'adaptent dans la forme, leur durée, leurs modalités, en fonction du contexte d'exercice.

Fonction 1 : Accompagnement social individuel dans une dimension socio-économique et éducative dans les domaines de la vie quotidienne.	
Description de la fonction	Activités de la fonction
Le conseiller en économie sociale familiale, à partir de l'expression et/ou de l'identification d'un besoin, conçoit et construit avec la personne son projet de vie dans une dimension socioéconomique et éducative. Dans le cadre de l'accompagnement social individuel, il évalue la situation, conseille et négocie les actions à mettre en place avec la personne. Pour communiquer et informer sur le projet d'accompagnement individuel, il produit des écrits professionnels. Il inscrit sa pratique dans une approche pluridisciplinaire et partenariale.	• Accueillir la personne et établir la relation à l'autre. • Élaborer un diagnostic social partagé de la situation avec la personne. • Élaborer et mettre en place un plan d'action partagé. • Assurer le suivi du plan d'action. • Évaluer le plan d'action avec la personne. • Mobiliser les ressources de la personne et de son environnement. • Mobiliser les partenaires et les dispositifs adaptés à la situation de la personne. • Communiquer et informer sur le projet d'accompagnement individuel. • Assurer un encadrement technique d'activités d'autres professionnels.
Fonction 2 : Accompagnement social collectif dans une dimension socio-économique et éducative dans les domaines de la vie quotidienne.	
Description de la fonction	Activités de la fonction
Le conseiller en économie sociale familiale accompagne les projets collectifs dans une dimension socio-économique et éducative. En fonction du contexte, il met en œuvre des actions mobilisant différentes méthodologies d'intervention collective, notamment des interventions sociales collectives. Dans le cadre de l'accompagnement social collectif, il identifie ou recueille l'expression des besoins des personnes et des groupes, évalue la situation et négocie les actions à mettre en place. Il crée les conditions de la participation et de la mobilisation des personnes à toutes les étapes du projet. Pour communiquer et informer sur le projet d'accompagnement collectif, il produit des écrits professionnels. Il inscrit sa pratique dans une approche pluridisciplinaire et partenariale.	• Élaborer un projet d'accompagnement collectif. • Promouvoir le projet d'accompagnement collectif. • Communiquer et informer sur le projet d'accompagnement collectif. • Mobiliser les personnes et les groupes. • Valoriser les ressources des personnes et des groupes. • Mobiliser les acteurs et les partenaires liés au projet collectif. • Mobiliser les moyens nécessaires au projet collectif. • Coordonner les acteurs et les partenaires liés au projet collectif. • Animer un groupe, un collectif.

Fonction 3 : Conseil et expertise dans les domaines de la vie quotidienne	
Description de la fonction	Activités de la fonction
Le conseiller en économie sociale familiale s'appuie sur une expertise faisant appel à des connaissances dans les domaines des sciences appliquées et des sciences humaines et sociales pour prévenir les difficultés de la vie quotidienne. À partir d'une analyse de situation, il évalue et pose un diagnostic prenant en compte l'environnement quotidien et les problématiques économiques et sociales rencontrées par les personnes. Il préconise et met en œuvre des actions avec les personnes pour améliorer leur vie au quotidien, favoriser leur autonomie et leur socialisation. Il est une personne ressource auprès de divers acteurs institutionnels.	• Analyser et comprendre les situations des personnes. • Élaborer des préconisations pour la gestion de la vie quotidienne. • Informer et conseiller sur tous les aspects de la vie quotidienne. • Transmettre des savoir-faire relatifs aux domaines de la vie quotidienne. • Élaborer et mener un projet d'informations collectives. • Organiser une veille technique, scientifique, réglementaire et sociale dans les domaines de la vie quotidienne, des politiques sociales.
Fonction 4 : Conduite de projets de développement social territorial	
Description de la fonction	Activités de la fonction
Le conseiller en économie sociale familiale s'appuie sur son expertise dans les domaines de la vie quotidienne pour contribuer à l'élaboration et à la conduite de projets territoriaux afin de favoriser et promouvoir l'exercice de la citoyenneté. Pour faire remonter l'expression des besoins sur les territoires, il réalise des diagnostics de situations territoriales partagés avec les habitants et les acteurs institutionnels. Il peut être amené à développer des projets d'innovation sociale.	• Organiser une veille sur les politiques publiques et territoriales. • Réaliser des études de besoins au niveau d'un territoire. • Réaliser des diagnostics partagés d'un territoire. • Élaborer des projets. • Mettre en œuvre les projets. • Évaluer les projets. • Coordonner les acteurs de proximité et les partenaires institutionnels. • Animer l'équipe projet. • Informer et communiquer à toutes les étapes du projet. • Assurer un encadrement technique d'acteurs pour le développement d'actions territoriales.

4 Le référentiel de compétences

a. Compétences par domaines

Pour chaque domaine de compétences, le référentiel précise les compétences et les indicateurs de compétences. Voici la présentation des compétences des CESF par domaines.

DC 1 – Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne

- Assurer une veille sociale, technique, scientifique, juridique pour l'analyse d'un phénomène social lié à la vie quotidienne.
- Adapter sa pratique, son expertise en tenant compte de la profession, des savoirs et des techniques.
- Concevoir des actions de conseil, d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne.
- Conseiller les personnes.
- Réaliser une étude technique dans les domaines de la consommation, du budget, de l'habitat-logement, de l'environnement-énergie, de la santé-alimentation-hygiène.
- Concevoir et mettre en œuvre des projets pour la gestion locale de l'environnement avec les habitants et les institutions.
- Élaborer un budget ; constituer le dossier de financement.
- Gérer le budget d'une action individuelle ou collective.
- Coordonner une équipe.

DC 2 – Intervention sociale

- Établir une relation professionnelle dans un cadre éthique.
- Instaurer une relation d'accompagnement social.
- Analyser et diagnostiquer une situation dans sa complexité et sa globalité.
- Mettre en œuvre un accompagnement éducatif budgétaire.
- Analyser les besoins d'un public.
- Rechercher et organiser les ressources nécessaires au projet collectif.
- Mettre en place une relation d'aide, un accompagnement au plan collectif.
- Impulser, conduire des actions collectives d'animation, de formation, de conseil et d'information auprès des groupes dans les domaines de la vie quotidienne.
- Évaluer en continu le projet collectif.
- Coconstruire un plan d'action négocié et accompagner sa mise en œuvre.
- Évaluer les résultats de l'intervention en favorisant l'implication de la personne.
- Impulser des actions de formation avec des groupes et des personnes dans les domaines de la vie quotidienne.
- Conduire des actions d'animation et de formation.
- Évaluer les actions mises en place.
- Concevoir et conduire des projets à dimension territoriale.
- Impulser et accompagner une dynamique d'équipe projet.

DC 3 – Communication professionnelle

- Élaborer une stratégie de communication à destination de différents publics.
- Élaborer une stratégie de communication à destination de différents publics, des professionnels, des partenaires, de son institution.
- Transmettre des informations auprès des différents acteurs dans un cadre éthique.
- Appréhender et mobiliser l'environnement numérique.

DC 4 – Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

- Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle.
- Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles.
- Représenter le service, l'établissement, l'institution.
- S'inscrire dans un travail d'équipe en interne, pluriprofessionnel, pluri-institutionnel.
- Identifier et analyser les dynamiques territoriales.
- Inscrire des actions en partenariat et en réseau dans une dynamique territoriale.
- Participer à l'élaboration de documents contractuels avec les partenaires.
- Assurer une fonction de médiation et de négociation.
- Assurer une veille sur les politiques publiques.

5 Le référentiel de formation

Le référentiel de formation précise les connaissances dispensées au cours de la formation. Les domaines de formation correspondent aux domaines de compétences :

DF 1 – Intervention professionnelle en travail social

- L'histoire des métiers du travail social et de l'intervention sociale
- Le développement de la personne
- La société
- L'expertise sociale dans la vie quotidienne

DF 2 – Intervention sociale

- La personne dans le projet social
- Le collectif
- L'accueil et l'accompagnement
- L'observation, l'écoute et l'entretien dans l'intervention sociale

DF 3 – Communication professionnelle

- La communication institutionnelle et interinstitutionnelle
- La stratégie de communication en travail social
- Le numérique
- Langue Vivante Étrangère

DF 4 – Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

- Les politiques sociales, organisation et mise en œuvre
- Le territoire et l'engagement social, environnemental et solidaire
- Les partenariats et les réseaux
- Le travail d'équipe

6 Les épreuves de certification

Chaque domaine de compétences est validé par une ou plusieurs épreuves de certification, selon les modalités définies par l'Annexe V de l'Arrêté du 22 août 2018 relatif au **diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale**.